

Conseil de la Vie Sociale

Compte-rendu de la réunion du 17/11/2022

Présents

Représentant les personnes accueillies	Représentant les familles ou les représentants légaux
- Me LAURENT - Me BEAUJEAN - Me FONTAINE	- Mr JACQUENET - M LACHARTRE
Représentant le personnel	Représentant l'organisme gestionnaire
- Me NAIT	- M POUGETOUX
Autres membres invités présents	

Ordre du jour et thèmes abordés	Avis
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du nouveau membre « collègue Habitants » 	<p>Me FONTAINE habitante de la résidence fait son entrée au sein du conseil, suite au départ d'une habitante. Me FONTAINE se présente à l'ensemble des autres membres du conseils.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Point de situation sur les « événement indésirables » de l'année. 	<p>En propos liminaires nous rappelons qu'un évènement indésirable (EI) est un évènement, accident, incident ou dysfonctionnement dont les conséquences sont ou auraient pu être dommageables pour les habitants, les visiteurs ou le personnel. Nous rappelons que certains font l'objet d'une remontée auprès des autorités, ceux-ci sont qualifiés d'évènement indésirables graves et/ou liés aux soins. Depuis le début de l'année la résidence renseigne l'ensemble des EI sur le logiciel de suivi de la qualité AGEVAL. Chaque évènement fait l'objet d'un suivi en interne avec la plupart du temps des actions à mettre en place pour y remédier et éviter sa reproduction. En 2022, 2 évènements ont fait l'objet d'une déclaration ARS/CD.</p>

Résidence Le Grand Clos

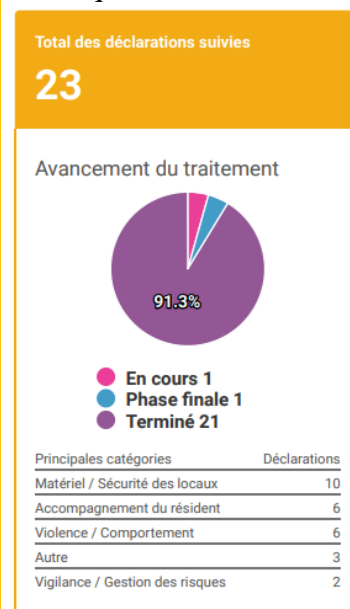
S.E.D.N.A France – Résidences Retraite Médicalisées

3 rue Gabriel Peri- 95130 Le Plessis Bouchard

Tél: 01 30 72 72 72 - Fax: 01 30 72 73 47

www.residencedugrandclos.com

Au total 23 évènements ont été déclarés au sein de la résidence, dont un certain nombre relatif à des dysfonctionnements techniques.



▪ **Point d'étape sur la réécriture du projet d'établissement**

Le projet d'établissement est toujours en cours de réécriture. Les différents groupes de travail s'affairent pour dégager les orientations de la résidence pour les 5 prochaines années. Nous ambitionnions une restitution globale pour la fin de l'année, mais il s'agira sûrement du début 2023. La version finalisée sera transmise au CVS pour prise de connaissance et avis.

▪ **Information sur la journée festive du 10 décembre 2022**

Comme chaque année la résidence organise une grande fête de fin d'année. Celle-ci se déroulera le 10 décembre avec un repas et un spectacle produit, écrit et interprété par le personnel et quelques familles. Les inscriptions sont presque closes et nous aurons le plaisir d'accueillir près de 90 invités (masqués).

▪ **Information sur le déroulé des travaux du 1^{er} étage**

Les travaux du 2^{ème} étage s'achèveront début décembre. Les habitants concernés pourront ainsi regagner leur chambre. Début janvier débutera la rénovation de l'unité de vie adaptée pour une durée de 3 mois.

Ainsi et ce de manière progressive :

- Les habitants de **l'unité cocooning** intégreront pour la plupart d'entre eux des chambres rénovées au 2^{ème} voir 3^{ème} étage, et ce pour une durée de **6 mois**
- Les habitants de l'unité de vie adaptée pour la plupart d'entre eux, intégreront l'unité cocooning pour une durée de 3 mois.
- Ainsi, resteront en priorité au 1^{er} étage les habitants présentant des troubles du comportement, une désorientation importante et certains requérant des dispositifs spécifiques.
- L'équipe de soin de la résidence reviendra près des proches concernés dans les prochaines semaines.

En vous remerciant vivement pour votre présence et votre participation.

Date : 22/11/2022
Signature du Directeur

Approbation du Président du Conseil de la Vie Sociale
Validé par Mr JACQUENET par mail du 23/11/2022



M. Emmanuel FOUGETOUX
Directeur
Résidence Le Grand Clos
3 rue G. Peri - Le Plessis Bouchard
Tél. : 01 30 72 72 72
Mail : emmanuel@sedna-france.fr